

Un accompagnement sur mesure pour  
la réussite de vos projets à long terme  
avec **PREPAR AVENIR**



Document **non contractuel**, à caractère publicitaire

**PREPAR-VIE**  
ASSURANCE 

# UN SUPPORT NOVATEUR POUR L'ASSURANCE VIE<sup>(\*)</sup>

PREPAR AVENIR est un support d'investissement qui conjugue potentiel de performance, sécurisation à l'échéance et personnalisation. Il est particulièrement adapté à la préparation de votre retraite ou à tout autre projet que vous pourriez envisager à long terme. Cette solution, aux multiples atouts, constitue donc une alternative prometteuse au Fonds EURO dont le capital et les intérêts sont garantis, mais dont le rendement ne cesse de baisser.

## Des perspectives de rendements bonifiés sur le long terme...

Ce nouveau support permet une plus grande souplesse de gestion financière à la compagnie d'assurance, qui pourra notamment investir sur des classes d'actifs de diversification, non cotés (immobilier, private equity, infrastructure...) habituellement moins présentes dans une gestion classique de Fonds EURO et potentiellement plus performantes sur le long terme. Cette gestion d'actifs intégralement pilotée par l'assureur vise la constitution d'une performance régulière sur le long terme, supérieure à celle du Fonds EURO, tout en maîtrisant la volatilité des marchés financiers. Vous bénéficiez en outre d'un potentiel de performance, individualisée selon l'horizon de placement et le niveau de garantie en capital que vous aurez choisis, d'autant plus important que votre durée d'investissement sera longue et votre capital partiellement garanti au terme choisi. Par conséquent, la performance de chaque contrat pourra être différente (inférieure ou supérieure) du rendement de l'actif du support PREPAR AVENIR.

## ... sans renoncer à l'échéance à la garantie en capital...

En fonction de votre situation patrimoniale et de vos objectifs, le support PREPAR AVENIR vous permet de bénéficier d'une garantie partielle ou totale (80 %, 90 % ou 100 %), au terme d'un horizon que vous aurez vous-même choisi, entre 8 ans minimum et 30 ans maximum. A l'échéance, la garantie, majorée des plus-values réalisées, pourra être prolongée pour une nouvelle durée de votre choix (au minimum 8 ans).

Vous conservez si nécessaire, la disponibilité à tout moment de votre épargne sous forme de rachat partiel ou total, mais sans la garantie prévue du capital si ce retrait intervient avant la date d'échéance fixée à la date d'investissement<sup>(1)</sup>.

Il existe un risque de volatilité et de perte en capital sur le support PREPAR AVENIR avant le terme choisi de l'horizon de placement. La valeur de ce support évolue à la hausse ou à la baisse en fonction des marchés financiers.

La valeur de rachat, disponible à tout moment, est au minimum égale à la Provision Mathématique (calculée sur la base du taux d'actualisation constaté à la date de valeur suivant la demande de rachat).

## ... dans le cadre fiscal de l'assurance vie

Comme pour le Fonds EURO et les Unités de Compte, les revenus ou plus-values issus de PREPAR AVENIR bénéficient de la fiscalité de l'assurance vie, avec une imposition dégressive selon la durée de détention lors du retrait partiel ou total. Concernant les prélèvements sociaux, c'est à l'échéance choisie ou bien au moment de la sortie anticipée à la suite d'un rachat, d'un décès ou d'un arbitrage sortant, qu'en est reporté le paiement, au taux en vigueur à cette date.

Enfin, l'arbitrage du Fonds EURO ou des Unités de Compte vers le support PREPAR AVENIR est possible tout en préservant l'antériorité fiscale du contrat existant<sup>(2)</sup>.

*(\*) PREPAR AVENIR est un support proposé dans certains contrats d'assurance vie PREPAR-VIE.*

*(1) La sortie avant l'échéance se fait aux conditions du marché.*

*(2) Sous certaines conditions.*

# UN NOUVEL ÉQUILIBRE ENTRE SÉCURITÉ ET PERFORMANCE

*Souvent recherchées au détriment de l'une ou l'autre, sécurité et performance se conjuguent au sein du support PREPAR AVENIR.*

*Avoir une garantie à terme, totale ou partielle, et non au jour le jour, permet de rechercher des perspectives de rendement plus attrayantes à long terme.*

## Pour un meilleur rendement, pourquoi dois-je envisager une durée longue de mon investissement ?

PREPAR AVENIR doit s'envisager dans une perspective de longue durée, pouvant aller jusqu'à 30 ans (cf. schémas en page 4), pour au moins deux raisons :

- la proportion de votre placement dite "Provision de Diversification", qui générera le potentiel de performance de votre investissement, sera d'autant plus importante que l'horizon de placement sera lointain ;
- la valorisation de la proportion de votre investissement, représentative de la garantie de votre capital à terme, dite "Provision Mathématique", s'effectuera en fonction d'un taux d'intérêt d'autant plus élevé que l'échéance de votre placement sera éloignée.

Le support est constitué d'un actif mutualisé dont l'engagement financier est matérialisé par :

- **une Provision de Diversification** moteur de la performance, exprimée en nombre de parts ;
- **une Provision Mathématique** qui est l'expression de la garantie au terme choisi, exprimée en Euro.

### Important :

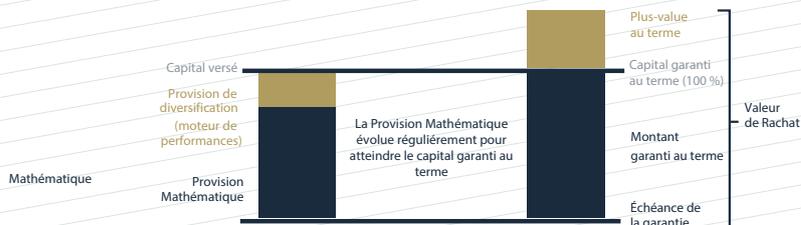
Dans un environnement de taux bas, un potentiel de performance attractif n'est compatible, avec une garantie du capital de 100 %, que sur des horizons d'investissement supérieurs à 15 ans. Sur des horizons plus courts, nous vous conseillons vivement d'opter pour une garantie partielle du capital.

# UN ACCOMPAGNEMENT DANS LA DURÉE

Vous choisissez votre niveau de garantie (80 % , 90 % ou 100 %) et votre horizon de placement (entre 8 ans minimum et 30 ans maximum) au terme duquel votre investissement sera partiellement ou totalement garanti.

Avant cette échéance, la valeur de rachat évolue en valeur de marché donc sans minimum garanti, comme une Unité de Compte.

## Choix d'une durée d'investissement de 15 ans



- **La certitude d'une garantie** à tout moment en cas de décès et en cas de vie uniquement à la date d'échéance de la garantie déterminée.
- **Une évolution de la provision mathématique** en fonction des taux d'intérêt pour atteindre le capital garanti au terme.
- **Un potentiel de performance** corrélé à l'horizon de placement choisi à la souscription.

## Choix d'une durée d'investissement de 25 ans



### Précisions :

Le montant du capital versé est égal au versement d'adhésion/souscription net de frais sur versements.

Le capital garanti au terme est égal au pourcentage choisi appliqué au capital versé, sous réserve des éventuels désinvestissements (rachats partiels, arbitrages) qui viennent en déduction.

Le potentiel de plus-value au terme, quel que soit l'horizon de placement est indicatif et non garanti.

# ADAPTABILITÉ ET SOUPLESSE

## Quelle est la stratégie financière de PREPAR-VIE pour optimiser la performance de ce support novateur ?

L'assureur PREPAR-VIE mise sur la diversification large de ses investissements, rendue possible par une garantie du capital offerte à l'horizon choisi, à l'inverse du Fonds EURO, contraint par une garantie du capital à tout moment. Dans sa stratégie, PREPAR-VIE privilégie principalement les classes d'actifs de "diversification". Ces classes d'actifs sont en effet plus performantes sur le long terme et présentent également l'intérêt de contribuer davantage au financement des petites et moyennes entreprises françaises.

### Ainsi, les principales classes d'actifs privilégiées sont :

- des produits de financements privés (dettes et fonds propres),
- des valeurs immobilières telles que des parts de SCPI ou de SCI sélectionnées qui permettent revalorisation et rendement,
- des valeurs d'infrastructure (financement de grands projets nationaux et internationaux), assurant un couple rendement-risque prometteur dans la durée.

Pour illustration, en 2015 et 2016, les performances moyennes de PREPAR AVENIR s'affichent en rythme annuel respectivement à 5,15 %\* et 8,08 %\* nette, reflétant ainsi l'attendu du portefeuille. Pour autant, la performance individuelle de chaque contrat dépend de l'horizon et du niveau de garantie choisis et elle pourra différer (à la hausse ou à la baisse) du rendement de l'actif du support PREPAR AVENIR. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

\* Performance nette de frais de gestion. Plus-values soumises aux prélèvements sociaux.

## Mon investissement est-il bloqué sur la durée choisie ?

La disponibilité de tout ou partie de vos avoirs est effective à tout moment sans pénalités. Cependant, la garantie de votre capital (80 %, 90 % ou 100 %) n'étant acquise qu'au terme de la durée choisie, le montant de votre épargne en cas de retrait anticipé, sera fonction de la valeur des 2 composantes de votre investissement : la Provision de Diversification et la Provision Mathématique (cf. schémas en page 4), qui ont vocation à fluctuer à la hausse comme à la baisse, en fonction des conditions de marché et des taux d'intérêt.

C'est pourquoi PREPAR AVENIR doit être choisi pour la réalisation de vos projets à long terme, tels que la préparation de la retraite, le financement des études de vos enfants ou petits-enfants, ou de leur installation, afin de préserver dans la durée le potentiel de performance de votre placement.

Pour vos projets à plus brève échéance, votre conseiller vous accompagnera dans le choix d'une allocation financière adaptée à votre besoin et à votre profil d'investisseur.

## Une prorogation de la durée de placement initiale

La prorogation de votre investissement sur PREPAR AVENIR sera effectivement possible :

- soit avant la date d'échéance initiale, pour une ou plusieurs années à votre convenance : la garantie totale ou partielle de votre capital choisie initialement sera alors différée d'autant ;
- soit une fois la date d'échéance initiale atteinte. Vous pourrez laisser votre investissement, net de frais de versement, majoré de ses plus-values, se valoriser pour une durée au moins égale à 8 ans.

**Sur un plan financier, et comme évoqué précédemment, nous conseillons, dès la souscription, de privilégier un horizon d'investissement adapté à votre objectif long terme, afin d'augmenter le potentiel de performance du support.**

PREPAR AVENIR est un support proposé dans certains contrats d'assurance vie PREPAR-VIE. **Avant le terme de la garantie, l'épargne investie sur ce support est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant de l'évolution des marchés financiers et du taux d'actualisation pour les droits exprimés en Provision Mathématique.** La garantie en capital s'applique uniquement à l'échéance de la garantie et est fonction du pourcentage de garantie choisi.

PREPAR-VIE, filiale de la BRED Banque Populaire, entreprise régie par le Code des assurances, société anonyme à Directoire et conseil de Surveillance au capital de 142 183 792 euros, 323 087 379 RCS Nanterre - Siège social : Tour Franklin - 101 Quartier Boieldieu - 92800 PUTEAUX